



Edito

Il y a 70 ans s'est tenue à Strasbourg la première session d'une assemblée qui allait devenir le Parlement européen. Depuis cette création bien des crises ont traversé notre Union mais chacune a finalement contribué à la faire progresser. Ainsi la guerre en Ukraine conduit les Etats à unir leurs forces pour sécuriser leurs approvisionnements en énergie. C'est le premier sujet de ce numéro. Récemment, le conseil extraordinaire des ministres de l'énergie a donné son accord le 24 novembre à un achat commun de gaz qui devrait garantir l'approvisionnement des états membres et il a également décidé un soutien accéléré pour à l'utilisation de sources renouvelables.

La jeunesse est le futur de notre Europe. Nous vous racontons le voyage à Bruxelles des élèves vainqueurs du concours proposés par les Jeunes européens. Parmi eux figuraient les élèves du Lycée du Renouveau à St Genest Lerpt. Vous trouvez également dans ce numéro la présentation des programmes DiscoverEU et Interrail destinés à faciliter leur mobilité.

L'Université Jean Monnet de St Etienne est plus européenne que jamais. Elle rejoint l'Université européenne « Transform4Europe » et, pour la 2ème fois, la Faculté de Droit est représentée par 4 étudiantes au prestigieux concours « European Law Moot Court ».

Nous vous présentons également dans ce numéro le prix Sakarov créé par le Parlement pour honorer les contributions à la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Il a été attribué cette année au peuple ukrainien.

Vous découvrirez en dernière page le projet de tiers lieu au sein du musée de la Cravate et du textile de Panissières et, pour finir, notre livre du mois vous apportera l'éclairage de Vladimir Fedorovski sur l'actualité.

Bonne lecture

Marthe Claire PORTRAN

Présidente MEF Loire



L'édito	1
Vers un chargeur universel	1
Prix de l'énergie	1-2
Appel à projet	2
Initiatives citoyennes	2
Voyage à Bruxelles	3
Universités européennes	4
DiscoverEU	5
Présidence du MEF	5
Concours Law Moot court	6
Prix Sakharov	7
Un tiers lieu à Panissières ?	8
Suggestion de lecture	8

Endiguer la flambée du prix de l'énergie : la nouvelle priorité de l'UE

L'Europe connaît, depuis le début de la guerre en Ukraine, une flambée des prix de l'énergie. Cette hausse des prix est largement provoquée par la guerre et les sanctions imposées à la Russie. Loin de s'essouffler, la flambée poursuit son chemin et le prix du mégawattheure a franchi la barre des 1000 euros fin août 2022. Cela se traduit par plus de 150 % d'augmentation des prix du gaz entre juillet 2021 et juillet 2022.

Face à cela, l'Union européenne a décidé d'agir pour réduire les coûts de l'énergie sans grand succès jusqu'à maintenant. Dans ce cadre, le 6 octobre 2022, les ministres de l'énergie de l'UE ont convenu d'un règlement

le 6 octobre 2022, les ministres de l'énergie de l'UE ont convenu d'un règlement d'urgence

d'urgence visant à faire face aux prix élevés de l'énergie.

Ce règlement est assorti de **trois mesures dites immédiates** : la **réduction de la consommation d'électricité**, le **plafonnement des recettes des producteurs d'électricité** et la **mise en place d'une "contribution solidaire"** de la part des entreprises du secteur des combustibles fossiles.

Malgré ces mesures, comment expliquer que cette augmentation du prix de l'électricité persiste ?

Tout d'abord, une part importante de l'électricité en Europe est produite à partir de gaz naturel. L'arrêt quasi total des exportations de gaz russe vers l'Europe a donc entraîné la flambée du prix du gaz et, par voie de conséquence, celle de l'électricité. De surcroît, la maintenance du parc nucléaire, actuellement en cours, paralyse la production énergétique de la moitié du parc.

Le 21 octobre 2022, le Conseil européen a alors décidé de mettre en place une feuille de route pré-

Vers un chargeur universel



Le Parlement européen vient d'adopter la directive « chargeur universel pour les appareils électroniques » de la Commission européenne. A partir de l'automne 2024, tous les appareils électroniques nomades (téléphones portables, tablettes et appareils photos) vendus dans l'UE devront être équipés d'un port de charge USB Type-C. Quelle que soit la marque de l'appareil, les consommateurs n'auront plus besoin que d'un seul chargeur.

<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20220930IPR41928/chargeur-universel-pour-les-appareils-portables-une-realite-en-2024>

Endiguer la flambée du prix de l'énergie : la nouvelle priorité de l'UE

voyant trois principales mesures visant à contenir la hausse du coût de l'énergie, préserver les approvisionnements et réduire la demande.

Les dirigeants européens, en s'inspirant du modèle ibérique, ont demandé une mesure d'encadrement du prix de gros du gaz naturel et une mesure de plafonnement de celui du gaz électrogène, qui est utilisé pour produire de l'électricité.

Cette dernière mesure a été très contestée par l'Allemagne qui estimait que baisser le prix de l'électricité inciterait à consommer plus, à l'heure où la sobriété énergétique s'impose. Ainsi, contraints à faire des concessions réciproques, les 27 ont convenu que cette mesure serait accompagnée de garde-fous pour éviter, d'une part d'amplifier la consommation et d'autre part, que cette électricité soit ensuite exportée à des pays voisins hors UE.

Enfin, le Conseil européen a décidé d'achats en commun de gaz à hauteur minimum de 15% du stock européen en



vue de l'hiver 2023. Cet objectif s'accompagne d'une accélération des négociations avec la Norvège et les Etats-Unis considérés par l'Union Européenne comme des pays producteurs "fiabiles". En effet, l'idée de se défaire progressivement des combustibles fossiles russes a émergé depuis mars 2022, ce à quoi le Conseil essaie de répondre et de se fixer des objectifs pour l'atteindre.

L'avènement de cette feuille de route a permis à l'UE d'envoyer un signal clair de détermination et d'unité aux marchés. Dès le lendemain, une chute des prix a pu être observée mais elle n'a aucunement tenu dans le temps puisqu'ils repartent d'ores et déjà à la hausse. Il est, maintenant, du ressort des ministres de l'énergie de rendre effective cette feuille de route par des mesures concrètes.

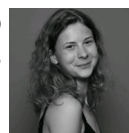
Enfin, l'élaboration de cette feuille de route aura pour mérite d'avoir mis en exergue la divergence politique de l'Allemagne sur la question énergétique et l'affaiblissement du couple Franco-Allemand pourtant considéré comme un moteur de la coopération, la France estimant qu'Olaf Scholz s'isole petit à petit du cercle des vingt-sept afin de solutionner, seul, cette crise énergétique. En sortant de ce sommet, Emmanuel Macron et son homologue allemand disent avoir apaisé les dissensions. Qu'advient-il de la coopération européenne dans cette crise énergétique ?

Lauren PELUSO

étudiants en master
DIEC

Faculté de Droit de
Saint-Etienne

Levi PAQUET



Politique de cohésion de l'UE - Appel à projets

Objectif : Soutenir la production et la diffusion d'informations et de contenus liés à la politique de cohésion de l'UE.

Les propositions doivent comprendre une activité et un ou plusieurs outils à caractère innovant en vue de couvrir le plus grand nombre de thèmes et de toucher le plus large public.

Acteurs éligibles : Les organisations médiatiques/agences de presse et les organisations à but non lucratif, universités et établissements d'enseignement, centres de recherche et groupes de réflexion, associations d'intérêt européen, entités privées, autorités publiques (nationales, régionales et locales),

<https://www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu/appel-projet/politique-de-cohesion-de-lue>



Si vous souhaitez que l'UE intervienne sur une question particulière, vous pouvez lancer une initiative citoyenne, afin d'inviter la Commission européenne à proposer une nouvelle législation sur cette question.

Pour que votre initiative soit examinée par la Commission, vous devez créer un groupe d'organisateur composé d'au moins 7 citoyens de l'UE, résidant dans au moins 7 pays de l'UE différents et obtenir le soutien d'un million de citoyens dans toute l'UE.

Vous pouvez aussi soutenir une initiative en cours.

<https://europa.eu/citizens-initiative/fr>

Collégiens et lycéens découvrent les institutions européennes à Bruxelles

Du lundi 24 au jeudi 27 octobre 2022, les Jeunes Européens Lyon, en compagnie des associations stéphanoise et dauphinoise, ont organisé un voyage à Bruxelles à la découverte des institutions de l'Union européenne pour les quelques 60 lycéens et collégiens vainqueurs du concours, dont le Lycée du Renouveau à Saint-Genest Lerpt. **Laura PEYRARD** (Vice-présidente des Jeunes européens Saint-Etienne), **Kylian ROCHETIN** (adhérent JES) et **Angelo AUPERT** (Secrétaire général JES) ont représenté l'association stéphanoise dans le cadre de ce voyage et ont apporté leur soutien à son organisation.

Au programme, découverte de la culture belge et de la capitale, mais aussi visite du quartier européen, du Parlement bruxellois, du Parlementarium (musée sur la construction de l'Union européenne), et des rencontres avec les acteurs clés de la vie institutionnelle européenne



(représentants de groupements d'intérêts, membres de la Commission européenne, administrateurs du Parlement et eurodéputés).

Sous forme pédagogique et ludique, munis de leur guide « A la découverte de l'Europe ! », les élèves, accompagnés de leurs professeurs ont pu découvrir le fonctionnement des institutions de l'Union européenne au-delà de la théorie tout particulièrement avec la visite du Parlementarium consacré à l'histoire de la construction européenne et du musée de l'histoire européenne au centre du quartier européen bruxellois. Une visite guidée placée sous le signe du numérique sous forme d'activités ludiques et interactives permettant

à tous de comprendre en quoi l'Union européenne est présente et concerne directement notre vie en société.

Chaque jour, les participants du voyage ont rencontré des acteurs institutionnels clés de la vie européenne dans un cadre décontracté (la grande galerie des spécialités culinaires de toutes les contrées du monde, « Wolf » située au cœur de Bruxelles) :

Gwendoline Delbos-Corfield et Michèle Rivasi : députées européennes du groupe politique Les Verts

Laura Mercier et Louise Guillot : anciens membres des Jeunes européens, journalistes politiques pour les médias Politico et Context

Marie Pouliquen : agent politique auprès de la Commission européenne sur les questions d'environnement et de développement durable

Alexandre Cornet : représentant de l'association WWF auprès des institutions de l'Union européenne.

Les élèves se sont assemblés selon leurs préférences en groupes gérés par les Jeunes européens pour réaliser différents travaux :

Micro-trottoir : interview de personnes en ville sur les questions de l'Union européenne.



Vlog : prise d'images et de vidéos dans le cadre du montage d'une vidéo résumant le voyage.

Journalisme : préparation des questions aux différents intervenants rencontrés tout au long du voyage.

Une vidéo condensée du travail de l'ensemble de ces trois groupes sortira prochainement sur les réseaux sociaux des Jeunes européens.

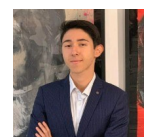
Le moment phare du voyage fut la visite du Parlement européen juste après la rencontre avec les eurodéputés Les Verts, accompagnés d'un des administrateurs du Parlement qui expliqua les tenants et les aboutissants des multiples fonctions de l'organe démocratique de l'organisation internationale à vocation régionale. L'administrateur présenta les centaines de professions nécessaires à son fonctionnement et souligna l'importance du vote lors des élections européennes.

Les élèves et les accompagnateurs ont pu découvrir Bruxelles et manger des frites en toute liberté en profitant de leurs heures de quartier libre et d'activités de plein-air proposées par les Jeunes européens : en partant de la Grand Place, le Parc royal et son palais, le Cathédrale Saint Michel et Gudule, en passant par les Galeries Royales Saint-Hubert, ou devant le fameux Manneken-Pis et la moins connue Jeanneke-Pis. Tout le monde a eu l'occasion de mettre sa casquette de touriste.

Un voyage intense et riche en émotions qui finit sur une touche culturelle pour les participants découvrant les grands artistes et leurs titres phares des Etats membres de l'Union européenne à l'occasion d'un grand blind-test et quizz de culture générale sur l'Union européenne organisé par les Jeunes européens sur le retour en car ; mais aussi la remise des prix pour le concours des meilleures photos de groupe à la découverte du patrimoine historique belge disséminé dans la capitale.

Angelo AUPERT

Etudiant 3ème année
Licence Droit



L'université Jean Monnet rejoint l'Université européenne Transform4Europe

Depuis déjà plusieurs années, l'Union européenne encourage des partenariats stratégiques entre les établissements d'enseignement supérieur pour faire émerger des « Universités européennes ». Ces universités européennes ne sont pas des super universités mais plutôt des réseaux associant plusieurs établissements de différents pays européens. Le but est notamment de permettre la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs et de constituer des pôles de compétitivité internationale. Actuellement, 44 alliances sont ainsi constituées regroupant 340 établissements d'enseignement supérieur européens.

Parmi ces alliances, **T4E (pour Transform 4 Europe)** avait été sélectionnée en 2020. Elle regroupait 7 Universités : l'Université de la Sarre en Allemagne (établissement coordinateur) l'Université de Silésie à Katowice (Pologne), l'Université d'Alicante (Espagne), l'Université de Trieste (Italie), l'Université de Sofia « St. Kliment Ohridski » (Bulgarie), l'Université Vytautas Magnus à Kaunas (Lituanie) et l'Académie des Arts d'Estonie à Tallin.

En 2023, et dans le cadre d'un nouvel appel à proposition, cette alliance va s'élargir à l'Université Jean Monnet Saint-Etienne (UJM), à l'Université Catholique du Portugal, et à l'Université de Primorska en Slovénie. Par ailleurs, l'Université d'État de Mariupol en Ukraine sera accueillie en tant qu'établissement associé.

Les membres de l'université européenne Transform4Europe portent ensemble des engagements forts, notamment en faveur d'une Université Européenne multi-campus, inclusive et durable, du développement de la mobilité accessible à tous, étudiants (du 1er cycle au doctorat) et personnels (avec une attention particulière en direction de ces derniers), des innovations pédagogiques et du développement de l'esprit d'entreprendre, ou encore d'une politique linguistique commune visant à la valorisation des langues et des cultures des territoires qu'ils représentent.

Dans un message adressé aux étudiants et aux personnels de l'Université Jean Monnet, le Président de l'Université Florent Pigeon indique

que « outre le développement attendu des mobilités européennes, du multilinguisme et des formations conjointes, sa participation active à Transform4Europe va permettre à l'UJM de développer des partenariats institutionnels durables avec des universités qui partagent des caractéristiques et des ambitions communes, mais aussi une certaine vision du rôle des universités et de leurs relations avec les territoires et l'ensemble des milieux socio-économiques, culturels et artistiques ».

Fidèle à son nom, l'Université de Saint-Etienne avait déjà une place importante en matière de masters Erasmus Mundus (programmes d'études impliquant au moins 3 établissements européens). Avec cette alliance, elle affirme encore un peu plus sa vocation européenne.



Daniel IMBERT-MAGAND



En savoir plus :

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/tous-les-faits-marquants/annee-2022-2023/zoom-sur/l-ujm-rejoint-l-universite-europeenne>

transform4europe.html
<http://www.transform4europe.eu/>

<https://education.ec.europa.eu/fr/education-levels/higher-education/european-universities-initiative>

Les partenaires de l'Université européenne. On reconnaît le président de l'Université Jean Monnet, Florent Pigeon (3ème à partir de la droite)

Photo by Saarland University

DiscoverEU : les voyages forment la jeunesse

Interrompu pendant la pandémie, le programme DiscoverEU s'est remis en route en 2022. Il s'agit d'une initiative de l'Union européenne permettant à des jeunes de 18 ans de découvrir l'Europe en train. L'objectif est de promouvoir auprès de milliers de personnes, via l'exploration du continent, l'identité européenne et les valeurs fondamentales de l'Union.



Ce dispositif se concrétise par la remise de cartes gratuites d'abonnement à l'InterRail* à utiliser pendant un mois. Depuis son lancement en juin 2018, plus de 165 000 jeunes en ont profité. En 2022, dans le cadre de l'année européenne de la jeunesse, Discover EU renouvelle son offre en mettant à disposition des jeunes, en complément de titres de transport, des cartes de réduction sur des activités d'apprentissage et sportives, des visites culturelles, des transports locaux ou encore sur la nourriture et le logement.

Par ailleurs, la Commission européenne a lancé un itinéraire culturel intitulé « la jeunesse découvre la culture en 2022 » grâce auquel les voyageurs peuvent visiter de nom-

**Tu auras 18 ans en 2023 et tu souhaites découvrir l'Europe ?
Le programme DiscoverEU est fait pour toi !**

breuses destinations comme les capitales européennes de la culture, celles inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et les communes détentrices du Label du Patrimoine européen.

Pour participer, il faut être né entre le 1er janvier et le 31 décembre 2005, résider dans un pays européen ou dans un pays participant au programme Erasmus+ (tous les pays membres de l'UE + Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine du Nord, Serbie). Le processus de candidature exige que le candidat réponde à une série de six questions sur l'histoire et la culture européennes.

Une fois le voyage réalisé, le jeune devient représentant de DiscoverEU. Il est ainsi invité à présenter son expérience sur les réseaux sociaux et dans son lycée. Des prix seront décernés aux meilleurs ambassadeurs.

DiscoverEU constitue alors une manière originale de nouer des liens avec des personnes venues des quatre coins du continent et, finalement, de faire découvrir l'Union européenne dans toute sa diversité. La prochaine période de candidature débutera au printemps 2023. Les dates seront précisées ultérieurement sur le site internet de l'UE : https://youth.europa.eu/discovereu_fr

Pierre MANDON
Vice-Président
JEF Saint-Etienne



InterRail

Le Pass tout-en-un qui vous permet d'explorer 33 pays en train

Empruntez un nombre illimité de trains sur simple présentation du Pass InterRail enregistré sur votre téléphone. C'est le moyen le plus flexible qui soit pour explorer l'Europe.

InterRail s'adresse à tout le monde !

Toute personne résidant en Europe peut voyager avec InterRail. Si vous avez moins de 27 ans ou plus de 60 ans, vous bénéficiez même d'une réduction sur votre Pass.

Plus d'informations avec le lien suivant :

<https://www.interrail.eu/fr>



Présidence du Mouvement Européen France

Le 10 décembre 2022, un nouveau Président du Mouvement européen—France sera élu.

Les électeurs devront choisir entre trois candidats :

Sandrine GAUDIN, Vice-Gouverneure de la Banque de développement du Conseil de l'Europe, basée à Paris.

Hervé MORITZ, Doctorant salarié à l'Eurométropole de Strasbourg.

Olivier MOUSSON, Conseiller-maître à la Cour des Comptes.

Le futur président du Mouvement européen sera élu par les délégués des sections locales réunis en Assemblée générale à Paris.

Concours European Law Moot Court

La branche du droit de l'Union Européenne n'a cessé de prendre de l'ampleur et d'intéresser les citoyens. S'il existe un certain nombre de concours portant sur le droit, le concours European Law Moot Court a une réelle portée internationale. Les universités des Etats membres de l'Union européenne, ainsi que des Etats comme les Etats-Unis ou encore l'Australie, peuvent inscrire leurs étudiants pour y participer.

Pour la deuxième année consécutive, la Faculté de droit Jean Monnet de Saint-Etienne est représentée par quatre étudiantes pour cette édition 2022/2023 !

Nous avons l'honneur de vous présenter les participantes, en partant de la gauche, nous avons Léonie GIFFON, Agatha GARAFFA, Pauline GALLON et Eva PELLETIER.

Nos quatre étudiantes ont été soigneusement sélectionnées par Madame Mouna Mouncif-Moungache,

Maître de conférences en Droit public, afin de composer l'équipe pour ce concours international de procès simulé portant sur le droit matériel de l'Union Européenne.

Léonie GIFFON, Agatha GARAFFA, Pauline GALLON et Eva PELLETIER vont plancher sur le droit européen et défendre les couleurs de la Faculté stéphanoise

Ce concours prestigieux se compose de trois phases. Tous les premiers septembre de chaque année, la société European Law Moot Court publie un cas fictif conduit par des questions préjudicielles qui se posent à la Cour de justice de l'Union Européenne. La première phase les met à l'épreuve en leur imposant la rédaction de deux mémoires, l'un côté requérant, l'autre côté défendeur. Pour cette édition 2022/2023, elles ont jusqu'au 25 novembre pour restituer leurs mémoires.

Si leurs mémoires sont retenus, nos candidates seront alors qualifiées pour la phase orale. Cette dernière s'organise autour de finales régionales qui ont lieu dans quatre universités en Europe et tous les quatre ans, aux Etats-Unis. Ces finales régionales se déroulent sur les quatre week-ends de février. Les étudiantes auront alors pour mission de plaider face à leurs concurrent(e)s en prenant parti soit pour le défendeur soit pour le requérant, tout cela accompagné par des questions continues des juges du concours.

Ensuite, si elles sont toujours dans

la course, de par la forme et le fond de leurs plaidoiries, elles auront l'opportunité, cette fois-ci, de plaider devant les vrais juges de la Cour de Justice de l'Union Européenne, dans le cadre de la finale du concours, au Luxembourg. Cette deuxième phase orale se déroule fin mars/début avril.

Cette année, le concours porte sur des thématiques d'actualité. Elles sont notamment confrontées aux problématiques du droit de l'environnement, de la citoyenneté de l'Union Européenne et bien d'autres.

Notons tout de même, qu'en parallèle de ce concours, elles sont en troisième année de licence à la faculté de droit.

Ces apprenties juristes ont eu le courage de se lancer dans cette belle aventure et de relever un grand défi en concourant contre, essentiellement, des étudiants en master 2, spécialisés en droit de l'Union Européenne. Elles sont aujourd'hui sur le point d'arriver à terme de la première phase écrite, après avoir fourni de rudes efforts et après avoir acquis de nouvelles connaissances relatives au droit de l'Union Européenne.

Nous leur souhaitons de réussir cette première étape dans l'objectif qu'elles puissent accéder à la première phase orale et connaître, pour la première fois, l'exercice du plaider !

Lauren PELUSO

étudiante en master
DIEC

Jeunes Européens Saint-Etienne

En savoir plus :

<https://europeanlawmootcourt.eu/fr/>



Le prix Sakharov attribué au peuple ukrainien

« Ce prix est dédié aux Ukrainiens qui se battent sur le terrain. À ceux qui ont été obligés de fuir. À ceux qui ont perdu des proches et des amis. À tous ceux qui résistent et se battent pour leurs convictions. Je sais que le courageux peuple d'Ukraine ne cédera pas, et nous non plus »

Roberta Metsola, Présidente du Parlement européen, 19 octobre 2022

La Présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, a proclamé le peuple ukrainien lauréat 2022 du prix Sakharov dans l'hémicycle du Parlement européen de Strasbourg le mercredi 19 octobre 2022.

Créé par le Parlement européen, ce prix porte le nom du scientifique et dissident politique soviétique Andreï Sakharov, mort en 1989. Il a été décerné pour la première fois en 1988 pour honorer les personnes, les groupes et les organisations qui ont apporté une contribution exceptionnelle à la défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales. À l'époque, le premier prix fut attribué à l'Africain du Sud Nelson Mandela et à Anatoli Martchenko, un dissident soviétique. S'il est avant tout d'une grande portée symbolique, le prix Sakharov est aussi doté de 50.000 euros.

Une procédure minutieuse

Le choix du lauréat est une longue affaire puisque chaque groupe politique du Parlement mais aussi les parlementaires à titre individuel peuvent proposer des candidats. Toutefois, pour limiter une trop grande dispersion, une candidature doit être appuyée par au moins 40 parlementaires.

Les candidats sont présentés lors d'une réunion commune des commissions des affaires étrangères et du développement et de la sous-commission des droits de l'homme, après quoi les membres des commissions en formation plénière votent pour sélectionner les trois finalistes.

Pour 2022, les trois finalistes étaient « le peuple ukrainien et ses représentants », « Julien Assange » (co-fondateur de l'association WikiLeaks, il a dévoilé des documents concernant des crimes de guerre, des détentions arbitraires,

des violations des droits de l'homme et de la torture et il risque d'être extradé aux USA pour être jugé des crimes d'espionnage et de piratage informatique) ainsi que « la Commission de la vérité de Colombie » (cette institution enquête sur les violations des droits de l'homme commises durant la guerre civile colombienne de 2016).



À l'issue de cette première sélection, le lauréat final (parfois, ils peuvent être plusieurs) est choisi par la Conférence des présidents qui regroupe, outre le Président du Parlement européen, les présidents des groupes politiques du Parlement.

C'est donc cette institution qui a choisi d'honorer cette année « le courageux peuple d'Ukraine, représenté par son Président, ses dirigeants élus et la société civile ».

Un soutien clair à un pays qui porte les valeurs européennes

Selon la nomination, le peuple ukrainien se bat pour protéger son indépendance et son intégrité territo-

riale mais aussi pour la liberté, la démocratie, l'État de droit et finalement pour les valeurs européennes sur les champs de bataille. La nomination associe également le président ukrainien Volodymyr Zelensky ainsi que bon nombre d'individus, d'organisations publiques et de représentants de la société civile.

Le prix Sakharov sera remis au cours d'une séance plénière officielle du Parlement européen, à Strasbourg le 14 décembre 2022.

Daniel IMBERT-MAGAND



Des symboles de la liberté

En près de 35 ans, le prix Sakharov a couronné de très nombreux lauréats qu'il est impossible de citer tous.

Parmi les plus connus, outre Nelson Mandela, figurent Alexander Dubcek, les mères argentines de la place de Mai, Reporters sans frontières, le dissident ouïgour Ilham Tohti ou encore Alexei Navalny.

En savoir plus :

<https://www.europarl.europa.eu/sakharovprize/fr/home>

Mouvement Européen

Le Mouvement Européen France est une association créée en 1949. Trans partisane, elle a pour objectifs de mieux faire connaître l'Europe et de faire vivre un débat public pluraliste. Elle comporte une branche ouverte aux jeunes de 16 à 35 ans (Jeunes Européens France), désireux de défendre le projet européen.

En adhérant au MEF, je rejoins celles et ceux qui veulent promouvoir une Europe de paix et de prospérité pour tous :

Pour adhérer ou faire un don :
loire@mouvement-europeen.eu

Le Mouvement Européen France étant reconnu d'intérêt général, les adhésions et dons donnent lieu à l'établissement d'un reçu fiscal de 66% de leur montant).



Mouvement Européen Loire

Directrice de la publication : Marthe-Claire Portran
Comité éditorial : Colette Modion, Jean-Paul Villié, Pierre Mandon & Daniel Imbert-Magand

Adhérez au
Mouvement européen :

<https://mouvement-europeen.eu/>

L'Europe près de chez vous

L'émergence d'un tiers-lieu en Forez-Est autour du musée de la Cravate et du textile

« Imaginez, ensemble, le futur de la manufacture Loire-Piquet »
Voilà la proposition faite par la mairie de Panissières, 3500 habitants.

Terre de tisseurs depuis le Moyen-Age, l'identité de Panissières et des communes alentours (Bussières, Montchal, Rozier-en-Donzy...) reste très marquée par cette activité, au-delà de l'arrêt de la production de linge de table et de maison en 1981 et la création du musée de la Cravate et du textile en 1995.



Aujourd'hui, le souhait des représentants de cette localité nichée dans les Monts du Lyonnais et les Montagnes du Matin, est d'aller au-delà du musée et d'utiliser ce lieu de rencontres comme moteur de développement social et territorial en l'envisageant comme un espace physique pour « faire ensemble ».

Après une première résidence au début de l'été pour identifier les besoins et les futurs usages du lieu, les habitants sont invités à participer à un programme d'ateliers, de rencontres et de permanences qui seront proposés jusqu'en décembre. L'objectif : coconstruire le projet de ce lieu de vie en réinventant le site de 826 m2 qui restera articulé autour du musée de la Cravate et du textile.

Résidence d'artistes, musée, fablab, boutique, interactions avec le musée du tissage et de la soierie de Bussières... La destination finale n'a pas été arrêtée tout comme le budget. Une subvention du programme européen Leader a été accordée à la municipalité (65 451 € HT), également lauréate du dispositif nationale "Petites villes de demain", pour financer le poste de responsable projet et l'étude de préfiguration du projet.

Le saviez-vous ? Il y a 70 ans, le 10 septembre 1952, se tenait à Strasbourg la première session de l'Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), ancêtre du Parlement européen. 78 députés siégeant également dans leur Parlement respectif composaient cette Assemblée.

L'institution qui n'était que consultative à ses débuts a progressivement vu ses compétences élargies, avec un rôle de plus en plus central dans le processus législatif.

Idée lecture : Poutine et l'Ukraine



FEDOROVSKI Vladimir :
Poutine, l'Ukraine : les
faces cachées. Editions
Balland, 2022

Vladimir Fédorovski, né à Moscou en 1950, d'un père ukrainien et d'une mère russe, a la nationalité française depuis 1998. Diplômé sous Gorbatchev, porte-parole de la Perestroïka, attaché culturel à l'ambassade russe à Paris..., il s'oppose à la ligne dure du Parti communiste russe et du KGB, et participe à la création du Mouvement des réformes démocratiques.

Universitaire, écrivain, éditorialiste international, correspondant à Moscou pour TF1 et Radio France il est connu pour sa production importante, -dont une trilogie romanesque-, très

lue en France et primée à plusieurs reprises.

« Poutine, l'Ukraine : les faces cachées » a notamment reçu le Prix de l'Europe et le Prix Histoire d'André Castelot.

Il y aborde l'histoire de la Russie avec la précision de l'historien et l'art narratif du romancier, en donnant des clés psychologiques et géopolitiques nécessaires à la compréhension de la guerre contre l'Ukraine.

Il démontre comment l'enfance de Vladimir Poutine a forgé un caractère de jusqu'au-boutiste, comment son passage au KGB lui a appris la tactique d'appropriation de l'autre pour mieux le dominer, comment il se réclame à la fois des tsars et de Staline qui ont fait de la Russie un

Etat fort. L'auteur dessine aussi comment Staline, Khrouchtchev, Brejnev, Gorbatchev et Eltsine ont contribué à façonner V. Poutine. Enfin, sa théorie du complot international contre la Russie l'a par ailleurs rendu populaire : le peuple se sentant ostracisé fait bloc derrière son président, ce qui lui permet le rapprochement avec la Chine.

Après avoir affirmé, en janvier 2022, que les craintes de l'invasion de l'Ukraine par la Russie étaient infondées, il défend à présent une sortie du conflit par la négociation.

Paru en mars 2022, ce livre a une suite publiée en août 2022 « Roman d'une révolution Nicolas II-Lénine ».

Colette MODION

